

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2026-039

Séance du 04 MAI 2026

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 18
Qui ont pris part à la délibération	: 19
<u>Date de la Convocation</u>	: 27/04/2026
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 27/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

Présidence : M VALLOS Frédéric, Maire

PRESENTS:

M. VALLOS Frédéric, M. ANTON Steve, M. BOIDRON Bruno, M. COLLET Baptiste, Mme COUPAS Florence, Mme DALMAIS Anne-Sophy, M. DELPOUX Jérémie, M. DIOT Georges, Mme GAUTIER-WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme HUMBERT Séverine, Mme JANIN Blandine, Mme MARTELLI Françoise, Mme MICHOU Mireille, M PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. RICHARD Germain et Mme TRINQUET Alexandra

ABSENT EXCUSE :

POUVOIRS :

Mme DELCROIX Stéphanie a donné pouvoir à Pascale GAUTIER-WILL

M. Bruno BOIDRON a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Désignation des délégués de la commune à la Commission d'Appel d'Offre

Dans les communes de moins de 2 500 habitants, cette commission est composée de l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, et de 3 membres de l'assemblée délibérante élus en son sein. Scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal sa délibération 2026-031 du 30 mars 2026 définissant les modalités de remise des listes de candidats en mairie le vendredi 24 avril 2026 à 12 h

Au jour et à la date fixée pour la remise des candidatures 3 personnes ont émis le souhait de faire partie de la CAO : Clément PETIT, Françoise MARTELLI et Baptiste COLLET

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- Elit en qualité de membre de la CAO
 - o Monsieur Clément PETIT
 - o Madame Françoise MARTELLI
 - o Monsieur Baptiste COLLET
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à Monsieur le Préfet de l'Ain

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS



Le secrétaire de séance
Bruno BOIDRON